CAPE

Cellule d'Appui Personnalisé aux Entreprises

Protéger | Soutenir | Accompagner | Réussir
Cap de se relever !

Mesures post-covid en faveur des entreprises de l'agglomération Paris-Saclay

2 juin 2020

Un contexte d'extrême urgence

Mobilisation très forte de la CPS et des communes

- Mise en place d'un fil d'infos COVID 19 pour informer au fur et à mesure les entreprises et les élus des mesures de soutien éco, fiscales, sociales décidées par l'Etat,
- Exonération de loyers pour toutes les entreprises locataires de la CPS (WIPSE, le 30, locaux communaux…),
- Accélération du paiement des factures en attente et des subventions,
- Constat rapide, qu'il y avait des « trous dans la raquette » dans le dispositif d'aides Etat et Région,
- Volonté de la CPS d'agir de manière rapide et concrète :

  - mise en place de la Cellule d'Appui Personnalisé des Entreprises (CAPE)
  - Participation au lancement du fond d'aide régional « Résilience »

LE FOND RESILIENCE : POUR QUOI ?

- Pour relancer l'activité des TPE, commerçants, artisans, indépendants au cours des 6 prochains mois et financer le coût des adaptations indispensables à la reprise de l'activité

- C'est un apport en quasi-fonds propres qui donne une bouffée d'air à des entreprises fragiles et/ou déjà fortement endettées

- La Région Ile de France, la Banque des Territoires, les EPCI et EPT, les Départements, la MGP viennent abonder ce fonds de 100 M€

- La CPS a prévu 3M€ (versés sous forme d'acomptes à InitiActive IDF selon la demande des entreprises du territoire).
  Ce fonds est territorialisé à la CPS.

LE FONDS RESILIENCE : POUR QUI ?

Pour les entreprises de 0 à 20 salariés qui n'ont pas ou plus accès au financement bancaire

- Entreprise ayant eu un refus de prêt (PGE, prêt Rebond, BPI, …), ou rencontrant de nouveaux besoins
- Tous statuts juridiques (y compris micro),
- Tous secteurs d'activités,
- Bonus « ESS » (insertion par l'activité économique, handicap) : pas de limite de salarié, mais 50% du CA > éco
- Justifier d'une situation liée à la crise covid (éviter effet d'aubaine, les entreprises déjà en difficulté)
- Pièces complémentaires : état détaillé des encaissements/décaissements depuis jan2020, état détaillé des dépenses prévisionnelles nécessaires pour la reprise d'activités, dernier bilan certifié + pièces justificatives (bilan, Kbis, CNI…)
- Examen par un comité d'experts,
- Instruction des demandes jusqu'au 31/10/2020 (prolongation possible)

LE FONDS RESILIENCE, COMBIEN ?

Principe : Avance remboursable de 3K€ à 100K€
A taux zéro

- Plafond de 10 000 € pour les structures sans salarié, remboursable sur 4 ans dont 18 mois de différé maximal

- Plafond de 50 000 € pour les structures de 1 à 10 salariés au plus ETP, remboursable sur 5 ans maximum dont 24 mois de différé maximal

- De manière dérogatoire, jusqu'à 100 000 € pour une structure de plus de 10 salariés en ETP remboursable sur 6 ans maximum dont 24 mois de différé maximal

LE FOND RESILIENCE : QUELLE GESTION, SUIVI ?

Rôle des partenaires financiers

InitiActive IDF porte le fonds et répartit les dossiers en fonction des profils d'entreprises ADIE et Réseau entreprendre (…) et analyse des dossiers par les experts

Dépôt des dossiers (par les entreprises)

- Un guichet unique sur la plateforme régionale: disponible fin juin

En attendant : la Cellule d'Appui Personnalisé des Entreprises (La CAPE), prospecte et gère les dossiers sur son CRM spécial COVID.

- Information aux entreprises pour valider le dépôt

Suivi par l'agglomération

- Un comité de pilotage sera installé et émettra un avis en amont du comité d'agrément. Il sera composé du groupe de travail déjà en place + les maires concernés par les entreprises candidates
- Le comité d'agrément d'Initiative : il valide les dossiers, les élus et services peuvent y participer

LE FONDS RESILIENCE : QUELLE COMMUNICATION ?

Définition d'une campagne de communication régionale : travail en cours

- Définition des outils : site/presse/RS
- Temps forts prévus en juin

Campagne de communication et d'information locale CPS/communes :

- Volet spécifique sur site internet CPS avec formulaire de saisie
- Campagne Réseaux Sociaux CPS et communes
- Flyer de présentation du fond et de la CAPE
- Courrier envoyé par mail aux entreprises prospectées
- Réseau de prescripteurs

LA CAPE : C'EST QUOI?

Plateforme téléphonique d'appui destinée aux entreprises (informer, conseiller, aider au montage de dossiers, orienter…)

2 sources

Une source entrante via:

- **un numéro dédié** renvoyant sur 10 lignes téléphoniques
  01 88 10 00 20 joignable de 9h à 18h toute la semaine
- **un formulaire** depuis le site internet de l'agglomération

Une source sortante via:

- **un phoning ciblé** sur les entreprises de 2 à 10 salariés durement touchées par la crise du COVID et identifiées par une analyse fine (environ 1200 entreprises du territoire)
- **Le rappel** des entreprises prescrites par les communes (commerçants, artisans..)

LA CAPE : C'EST QUI ?

2 groupes constitués d'agents de la CPS et des villes

Groupe Experts

Missions :

- Réception des appels et demandes entrants
- Phoning ciblé
- faire le point sur les situations et accompagner sur les différents dispositifs d'aides dont le fond Résilience

Groupe Ressource

Missions :

- selon le nombre d'appels et demandes entrants, venir en renfort pour assurer le premier niveau de renseignements et le dispatching vers les experts

Tous les partenaires sont cordialement invités à rejoindre la CAPE !

LA CAPE : QUELS MOYENS?

Un logiciel : l'observatoire économique et fiscal avec un formulaire de suivi dédié

- Chaque agent expert est équipé
- Mise à jour en temps réel des fiches entreprises
- Suivi dédié gestion post covid
- Référent : Stéphanie CLEMENÇON

Des ressources documentaires

- **Des fiches détaillées** des principaux dispositifs d'aides avec les contacts et liens
- **Le site internet de l'agglomération** avec son fil d'actualités COVID reprenant l'ensemble des mesures et actualisé régulièrement

LA CAPE : QUELLE ORGANISATION ?

- La cellule d'appui est centralisée au 30 (casque individuel fourni, matériel de protection (masques, gel,…) dans le respect des gestes barrière

- Chaque jour, 4 à 5 agents assure une présence sur la cellule avec un roulement des équipes

- Pour le volet phoning ciblé, chaque agent est responsable d'un listing d'entreprises à contacter et assure le suivi y compris sur la constitution des dossiers pour le fonds Résilience

- Chaque commune sera couverte